

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 13904  
Numéro SIREN : 382 296 747  
Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2022 sous le numéro de dépôt 34577

**SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 octobre 2021)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**FIDEXCO France**  
19, rue Rossini  
06000 Nice

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 octobre 2021)**

Aux associés  
**SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE**  
10 Avenue Du Square  
Villa Montmorency  
75016 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Estimations comptables

La note 1.2 de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement. Nos travaux ont consisté à examiner l'approche et les hypothèses retenues par votre société, et à apprécier, sur la base des éléments disponibles à ce jour, le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Nice, le 11 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FIDEXCO France

*Anne-Claire Ferrie*



Anne-Claire FERRIE

Philippe MATHEU

# SOCIETE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

10 AVENUE DU SQUARE 75016 PARIS

## Comptes annuels

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

---

BILAN ET  
COMPTE DE RESULTAT

---

## BILAN ACTIF

	2021/AN			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	481 786		481 786	481 786
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	481 786		481 786	481 786
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	424 401 440		424 401 440	424 401 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 784 439		6 784 439	6 784 439
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	431 185 879		431 185 879	431 185 879
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>431 667 665</b>		<b>431 667 665</b>	<b>431 667 665</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
<b>Créance</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>				
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	57 940 264		57 940 264	63 039 398
Disponibilités	168 192		168 192	667 795
<i>Total disponibilités et divers</i>	58 108 456		58 108 456	63 707 193
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>58 108 456</b>		<b>58 108 456</b>	<b>63 707 193</b>
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>489 776 121</b>		<b>489 776 121</b>	<b>495 374 858</b>

(3) dont part à plus d'un an

## BILAN PASSIF

	2021/AN	2020/AN
Capital social ou individuel                      Dont versé :                      276 356 932	276 356 932	276 356 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	121 992 749	121 992 749
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 402 300	4 402 300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	73 318 493	73 718 537
<b>Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>706 624</b>	<b>(400 044)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>476 777 098</i>	<i>476 070 474</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>476 777 098</b>	<b>476 070 474</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 911 664	19 217 360
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>12 911 664</i>	<i>19 217 360</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 400	18 400
Dettes fiscales et sociales		
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>18 400</i>	<i>18 400</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	68 960	68 625
<i>Total dettes diverses</i>	<i>68 960</i>	<i>68 625</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>12 999 024</b>	<b>19 304 385</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>489 776 122</b>	<b>495 374 858</b>

## COMPTES DE RESULTAT

	2021/AN			2020/AN
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produit			2 690	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>2 690</b>	
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			41 602	47 341
<i>Total charges externes</i>			<i>41 602</i>	<i>47 341</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>				
<b>Autres charges (12)</b>				1
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>41 602</b>	<b>47 342</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(38 912)</b>	<b>(47 342)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations			1 864	1 838
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			802 075	
Reprises sur provisions et transferts de charges			132 220	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>936 159</b>	<b>1 838</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				132 220
Intérêts et charges assimilées			184 099	222 320
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>184 099</b>	<b>354 540</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>752 060</b>	<b>(352 702)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>713 148</b>	<b>(400 044)</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2021/AN	2020/AN
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 524	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 524</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(6 524)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>936 159</b>	<b>1 838</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>229 534</b>	<b>401 882</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>706 624</b>	<b>(400 044)</b>

---

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

---

## I REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

### Faits caractéristiques majeurs de l'exercice

#### **Épidémie de Covid-19 – Impact sur les activités**

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité du Groupe. Les établissements ont été fermés courant octobre 2020 conformément aux décisions gouvernementales et ce, jusqu'au 19 mai 2021.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, le Groupe a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Ces mesures ont été renforcées à compter du 21 juillet 2021 avec la mise en place du pass sanitaire dans l'ensemble de nos espaces.

Comme l'an dernier, dès la fermeture des établissements, le Groupe a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Dans ce contexte, la dette nette du Groupe au 31 octobre 2021 est de l'ordre de 316 M€, en baisse de -13 M€ sur la période. Dans le cadre de la crise sanitaire, GLB SAS et SFCMC ont obtenu chacune deux nouveaux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour un total respectif de 120 M€ et 30 M€ qui associés au tirage de leurs lignes bancaires disponibles leur ont permis d'assurer le niveau de liquidité suffisant à leurs filiales pour honorer leurs échéances salariales et fournisseurs. Le Groupe avait déjà obtenu lors de l'exercice précédent deux premiers prêts garantis par l'Etat pour un total de 70 millions d'euros. Ainsi la somme des PGE du Groupe au 31 octobre 2021 s'élève à 220 millions d'euros.

Le groupe a également obtenu la prorogation des crédits baux immobiliers de Deauville, Carry, La Baule et Nice pour une durée additionnelle de 7 ans permettant l'atteinte d'une Valeur résiduelle de 1€ et la mise en place d'un crédit-bail Immobilier de 60,6 M€ sur 15 ans dans le but de refinancer les murs de l'Hôtel des Neiges à Courchevel en conservant une Valeur résiduelle de 23% soit 14M€.

#### **Emprunt**

La société a obtenu la suspension de son ratio d'exigibilité au 31 octobre 2021 et le report de 24 mois de l'échéance de juin 2020 de son prêt souscrit auprès de la Société Générale.

SPD a conclu en 2016 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant de 30 millions d'euros à échéance 30 juin 2022 auprès de la Société Générale, dont le taux d'intérêt est EURIBOR +3 mois. Les fonds de cet emprunt sont destinés à la souscription d'un contrat de capitalisation auprès de la compagnie d'assurance SOGECAP. Le nouvel échéancier convenu en 2020 stipule un remboursement de 6,3 millions en 2021, qui a bien été effectué, et de 12,9 millions en 2022.

En 2021, la société a cédé des titres pour un total de 5,2 millions d'euros (en 2020 souscription à un nouveau placement pour 7 millions).

## **Règles et méthodes comptables**

Les comptes au 31 octobre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les montants sont exprimés en euro.

### **1.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :**

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **1.2 Principales méthodes comptables**

#### **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement:**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés filiales sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction d'éventuelles dépréciations. Ces dépréciations enregistrent l'écart entre le coût d'acquisition des titres de participation et leur valeur d'inventaire à la date de clôture, généralement déterminée en fonction de la situation nette comptable de la filiale ou en fonction de la valeur d'utilité de la participation, déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dividendes reçus sont comptabilisés en produits financiers dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution intervient.

## II ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 2.1 Engagements hors bilan

Les comptes titres de la société et le contrat de capitalisation souscrits auprès de la compagnie SOGECAP faisaient au 31 octobre 2019 l'objet d'un nantissement auprès de la Société Générale en garantie de l'emprunt de 30 millions d'euros souscrit auprès de celle-ci. La banque a renoncé le 4 décembre 2019 au nantissement des comptes titres. Le contrat de capitalisation est lui toujours nanti à la date de clôture.

Par ailleurs, cette ligne de financement est soumise à des ratios d'exigibilité calculés sur la base des comptes consolidés de la société. Ces ratios sont respectés au 31 octobre 2019 et ont été suspendus au 31 octobre 2020 et 31 octobre 2021.

### 2.2 Liste des filiales et des participations

Le tableau ci-après détaille les filiales et participations détenues par SPD.

## III AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

### 3.1 Composition du capital

La société détient en propre 499 885 actions pour une valeur totale de 6 784 439,22 euros.

### 3.2 Épidémie de Covid-19 – Perspectives 2022

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà des périodes de fermeture des établissements en 2021, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements. Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et des investissements à l'essentiel. Les projections de la Direction conduisent à retrouver à la fin de l'exercice clos le 31 octobre 2023 les niveaux d'activité de la Société au 31 octobre 2019, sous l'hypothèse d'absence de confinement et de maîtrise de l'épidémie d'ici la fin de l'exercice clos au 31 octobre 2022.

À la date d'arrêt des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Sur cette base les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2021 sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

## IV EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le Décret n° 2021-1664 du 16 décembre 2021 instituant une aide "fermeture" visant à compenser les coûts fixes non couverts va permettre aux filiales de Groupe Lucien Barrière SAS de demander une aide complémentaire au titre des mois de fermeture de leurs établissements entre le 1er janvier et le 31 mai 2021. Ce montant de l'aide est plafonné à 25 millions d'euros. Les filiales déficitaires en 2019 ne sont pas éligibles au dispositif d'aide. Le montant de l'aide complémentaire à percevoir a été déclaré le 18 février 2022 pour un montant de 17,8 M€.

Aucun autre évènement post-clôture n'a été identifié à la date d'arrêt des comptes.

## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2021/AN	Augmentations	
		2021/AN	Acquisitions courant
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	481 786		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>481 786</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
<b>Constructions :</b>			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	424 401 440		
Autres titres immobilisés	6 784 439		
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>431 185 879</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>431 667 665</b>		

	Diminutions		Valeur brute fin 2021/AN	Valeur d'origine
	Virements courant 2021/AN	Cessions courant 2021/AN		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			481 786	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			<b>481 786</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations			424 401 440	
Autres titres immobilisés			6 784 439	
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>			<b>431 185 879</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>431 667 665</b>	

## AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2021/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021/AN
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021/AN	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021/AN
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2021/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021/AN
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations	132 220				132 220	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>132 220</b>				<b>132 220</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132 220</b>				<b>132 220</b>	
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières					132 220	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
<b>Actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an	12 911 664	12 911 664			19 217 360
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés	18 400	18 400			18 400
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	335	335			
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	68 625	68 625			68 625
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>12 999 024</b>	<b>6 399 024</b>	<b>6 600 000</b>		<b>19 304 385</b>



## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers d'euros</i>	31/10/2020	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2021
Capital social	276 356 932				276 356 932
Prime de fusion	27 623 239				27 623 239
Prime d'apport	93 027 607				93 027 607
Bon de souscription	1 341 904				1 341 904
Réserve légale	4 402 300				4 402 300
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	73 718 537	- 400 044			73 318 493
Résultat de l'exercice	- 400 044	400 044		706 624	706 624
<b>Total</b>	<b>476 070 474</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>706 624</b>	<b>476 777 098</b>



**Société de Participation Deauvillaise**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 276 356 931,50 euros**  
**Siège social : Villa Montmorency**  
**10, avenue du Square**  
**75016 PARIS**  
**382 296 747 RCS PARIS**

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU**

**23 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux,

Le 23 mars

- Monsieur Dominique DESSEIGNE, propriétaire de l'usufruit de 17 073 666 actions ;
- L'Indivision formée par Monsieur Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE et Mademoiselle Joy DESSEIGNE-BARRIERE, propriétaire de 1 048 100 actions et nu-proprétaire de 16 573 781 actions ;
- Société de Participation Deauvillaise « autocontrôle SPD », propriétaire de la nue-proprété de 499 885 actions.

seuls associés de Société de Participation Deauvillaise, société par actions simplifiée au capital de 276 356 931,50 euros, divisé en 18 121 766 actions de 15,25 euros chacune (la « Société »), représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société, appelés à prendre ce jour, conformément aux stipulations de l'article 15.3.2 des statuts de la Société, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 octobre 2021 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021 et quitus au Président ;
- Approbation des comptes consolidés clos le 31 octobre 2021;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2021;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Etant préalablement rappelé que :**

Les associés ont pu prendre connaissance, préalablement aux décisions de ce jour, notamment des documents suivants :

- un projet d'acte unanime de la collectivité des associés de la Société de Participation Deauvillaise ;

- les comptes sociaux au 31 octobre 2021;
- les comptes consolidés au 31 octobre 2021;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Les associés confirment que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires leur ont été adressés conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

### **Première résolution**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'exercice social clos le 31 octobre 2021 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 octobre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 quitus de leur gestion au Président.

### **Deuxième résolution**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### **Troisième résolution**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 706 624,21 euros de la manière suivante :

bénéfice de l'exercice	706 624,21 euros
Report à nouveau	73 318 493,43euros
Montant à affecter	706 624,21 euros
Distribution de dividende	0 euros
Report à nouveau après affectation	74 025 117,64euros

La collectivité des associés donne acte qu'au cours des 3 exercices précédents, les dividendes suivants ont été versés :

Exercice	Dividende distribué	Montant par action	Abattement fiscal
31 octobre 2020	0€	0€	
31 octobre 2019	3 080 700,22	0,17 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2018	2 174 611,92 €	0,12 €	Eligibles pour les personnes physiques

#### **Quatrième résolution**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce, approuve ou ratifie lesdites conventions.

#### **Cinquième résolution**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président de la société et à toute personne que le Président pourra nommer à l'effet d'accomplir toutes formalités légales relatives à toutes les résolutions qui précèdent.

Chaque actionnaire signera un exemplaire séparé du présent document et la réunion de tous les exemplaires signés du présent acte formera un acte unanime.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.



**Dominique DESSEIGNE**

**Joy DESSEIGNE-BARRIERE**

**Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE**

**Société de Participation Deauvillaise**  
**Dominique DESSEIGNE (en qualité de président)**



**Société de Participation Deauvillaise  
Société par actions simplifiée  
au capital de 276 356 931,50 euros  
Siège social : Villa Montmorency  
10, avenue du Square  
75016 PARIS  
382 296 747 RCS PARIS**

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU**

**23 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux,

Le 23 mars

- Monsieur Dominique DESSEIGNE, propriétaire de l'usufruit de 17 073 666 actions ;
- L'Indivision formée par Monsieur Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE et Mademoiselle Joy DESSEIGNE-BARRIERE, propriétaire de 1 048 100 actions et nu-proprétaire de 16 573 781 actions ;
- Société de Participation Deauvillaise « autocontrôle SPD », propriétaire de la nue-proprété de 499 885 actions.

seuls associés de Société de Participation Deauvillaise, société par actions simplifiée au capital de 276 356 931,50 euros, divisé en 18 121 766 actions de 15,25 euros chacune (la « Société »), représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société, appelés à prendre ce jour, conformément aux stipulations de l'article 15.3.2 des statuts de la Société, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 octobre 2021 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021 et quitus au Président ;
- Approbation des comptes consolidés clos le 31 octobre 2021;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2021;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Etant préalablement rappelé que :**

Les associés ont pu prendre connaissance, préalablement aux décisions de ce jour, notamment des documents suivants :

- un projet d'acte unanime de la collectivité des associés de la Société de Participation Deauvillaise ;

JDB

- les comptes sociaux au 31 octobre 2021;
- les comptes consolidés au 31 octobre 2021;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Les associés confirment que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires leur ont été adressés conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

### Première résolution

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'exercice social clos le 31 octobre 2021 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 octobre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 quitus de leur gestion au Président.

### Deuxième résolution

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### Troisième résolution

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 706 624,21 euros de la manière suivante :

bénéfice de l'exercice	706 624,21 euros
Report à nouveau	73 318 493,43 euros
Montant à affecter	706 624,21 euros
Distribution de dividende	0 euros
Report à nouveau après affectation	74 025 117,64 euros

La collectivité des associés donne acte qu'au cours des 3 exercices précédents, les dividendes suivants ont été versés :

Exercice	Dividende distribué	Montant par action	Abattement fiscal
31 octobre 2020	0€	0€	
31 octobre 2019	3 080 700,22	0,17 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2018	2 174 611,92 €	0,12 €	Eligibles pour les personnes physiques

#### **Quatrième résolution**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce, approuve ou ratifie lesdites conventions.

#### **Cinquième résolution**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président de la société et à toute personne que le Président pourra nommer à l'effet d'accomplir toutes formalités légales relatives à toutes les résolutions qui précèdent.

Chaque actionnaire signera un exemplaire séparé du présent document et la réunion de tous les exemplaires signés du présent acte formera un acte unanime.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

**Dominique DESSEIGNE**

**Joy DESSEIGNE-BARRIERE**



**Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE**

**Société de Participation Deauvillaise  
Dominique DESSEIGNE (en qualité de président)**

**Société de Participation Deauvillaise  
Société par actions simplifiée  
au capital de 276 356 931,50 euros  
Siège social : Villa Montmorency  
10, avenue du Square  
75016 PARIS  
382 296 747 RCS PARIS**

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU**

**23 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux,

Le 23 mars

- Monsieur Dominique DESSEIGNE, propriétaire de l'usufruit de 17 073 666 actions ;
- L'Indivision formée par Monsieur Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE et Mademoiselle Joy DESSEIGNE-BARRIERE, propriétaire de 1 048 100 actions et nu-propriétaire de 16 573 781 actions ;
- Société de Participation Deauvillaise « autocontrôle SPD », propriétaire de la nue-propriété de 499 885 actions.

seuls associés de Société de Participation Deauvillaise, société par actions simplifiée au capital de 276 356 931,50 euros, divisé en 18 121 766 actions de 15,25 euros chacune (la « Société »), représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société, appelés à prendre ce jour, conformément aux stipulations de l'article 15.3.2 des statuts de la Société, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 octobre 2021 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2021 et quitus au Président ;
- Approbation des comptes consolidés clos le 31 octobre 2021;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2021;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Etant préalablement rappelé que :**

Les associés ont pu prendre connaissance, préalablement aux décisions de ce jour, notamment des documents suivants :

- un projet d'acte unanime de la collectivité des associés de la Société de Participation Deauvillaise ;

- les comptes sociaux au 31 octobre 2021;
- les comptes consolidés au 31 octobre 2021;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Les associés confirment que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires leur ont été adressés conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

### **Première résolution**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'exercice social clos le 31 octobre 2021 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 octobre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 quitus de leur gestion au Président.

### **Deuxième résolution**

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### **Troisième résolution**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 706 624,21 euros de la manière suivante :

bénéfice de l'exercice	706 624,21 euros
Report à nouveau	73 318 493,43euros
Montant à affecter	706 624,21 euros
Distribution de dividende	0 euros
Report à nouveau après affectation	74 025 117,64euros

La collectivité des associés donne acte qu'au cours des 3 exercices précédents, les dividendes suivants ont été versés :

Exercice	Dividende distribué	Montant par action	Abattement fiscal
31 octobre 2020	0€	0€	
31 octobre 2019	3 080 700,22	0,17 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2018	2 174 611,92 €	0,12 €	Eligibles pour les personnes physiques

#### **Quatrième résolution**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce, approuve ou ratifie lesdites conventions.

#### **Cinquième résolution**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président de la société et à toute personne que le Président pourra nommer à l'effet d'accomplir toutes formalités légales relatives à toutes les résolutions qui précèdent.

Chaque actionnaire signera un exemplaire séparé du présent document et la réunion de tous les exemplaires signés du présent acte formera un acte unanime.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

**Dominique DESSEIGNE**

**Joy DESSEIGNE-BARRIERE**

**Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE**

A handwritten signature in black ink, reading "Alexandre Desseigne-BARRIERE", written over a horizontal line.

**Société de Participation Deauvillaise**  
**Dominique DESSEIGNE (en qualité de président)**

## **Société de Participation Deauvillaise**

Société par actions simplifiée  
au capital de 276 356 931,50 euros  
Siège social : Villa Montmorency  
10, avenue du Square  
75016 PARIS  
382 296 747 RCS PARIS  
La « Société » ou « SPD »

### **RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2021**

#### **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La Société de Participation Deauvillaise (SPD) est mère de deux sous-groupes : Groupe Lucien Barrière et ses filiales (ci-après le « Groupe Barrière ») et Société Fermière du Casino Municipal de Cannes et ses filiales (ci-après « Groupe SFCMC ») ensemble le « Groupe ».

#### **Épidémie de Covid-19**

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité du Groupe. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés fin octobre 2020 conformément aux décisions gouvernementales.

Les établissements casinotiers du Groupe ont été fermés à compter du 29 octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021 date à laquelle ils ont ouverts en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Les établissements du Groupe ont donc exploité leur casino au cours de l'exercice du 19 mai 2020 au 31 octobre 2021. Les casinos suisses ont pour leur part pu ouvrir dès le 19 avril 2021 avec une jauge réduite.

Toutefois, les établissements suivants ont pu ouvrir sur la totalité de la période : le Caire, Abidjan, Abou Dhabi, Barrière Bet et Éclair de Génie fortement impactés par les conséquences de la pandémie mondiale de COVID 19.

Comme lors de la première phase de confinement, le Groupe a mis plus de 95% de ses effectifs en activité partielle dès la fin du mois d'octobre et réduit au maximum ses dépenses de fonctionnement pendant la fermeture de ses établissements. Le Groupe Barrière et Groupe SFCMC ont par ailleurs signé un accord d'APLD courant décembre 2020, leur permettant de moduler la reprise d'activité à l'issue de la fin des périodes d'aides.

Dès la fermeture des établissements, le Groupe a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances....).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des

budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

### Mise en œuvre des plans d'adaptation de la masse salariale :

174 postes ont été supprimés dans le cadre de diverses procédures dans l'ensemble des établissements du Groupe Barrière. Les procédures d'Enghien, Deauville et du siège du Groupe Barrière sont toujours en cours. Un coût de restructuration de 7,9 M€ a été constaté en ARC au 31 octobre 2021. Les effectifs du Groupe Barrière sont passés de 5 591 ETP au 31 octobre 2020 à 5158 au 31 octobre 2021 du fait de l'activité partielle et des sorties soit une réduction de 433 ETP (les effectifs du groupe SFCMC sont passés de 726 ETP au 31 octobre 2020 à 728 au 31 octobre 2021. Le contexte et la période d'inactivité a généré des départs à l'initiative des salariés et le Groupe aborde 2022 avec un manque de personnel en restauration, hébergement et à la sécurité.

### Financement - Prêt Garanti par l'État

Le Groupe Barrière a obtenu 3 PGE pour un montant total de 170 M€ dont 50 M€ en mai 2020 qui a été prolongée de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 31 mars 2021 et 70 M€ en mars 2021 qui a été prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021.

Le Groupe Barrière a également obtenu la prorogation des crédits baux immobiliers de Deauville, Carry, La Baule et Nice pour une durée additionnelle de 8 ans et la mise en place d'un crédit-bail Immobilier de 60,6 M€ sur 15 ans dans le but de refinancer les murs de l'Hôtel des Neiges à Courchevel en conservant une Valeur résiduelle de 23% soit 14M€.

Le Groupe SFCMC a pour sa part obtenu en date du 15 décembre 2020 et du 25 juin 2021 deux prêts garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires à hauteur de 30 millions d'euros et a renouvelé l'échéance du PGE obtenu l'an dernier (20 m€) de 5 années supplémentaires, portant la somme des PGE à 50 millions d'euros au 31 octobre 2021. Compte tenu de sa trésorerie disponible et des perspectives d'activités, le Groupe SFCMC a procédé au remboursement du deuxième PGE à hauteur de 10 millions d'euros le 15 décembre 2021.

### Autres éléments significatifs

#### Aides exceptionnelles obtenues sur l'exercice

Le Groupe Barrière a bénéficié de différentes aides comptabilisées sur l'exercice: de prise en charge de l'activité partielle pour +45,6 M€ (dont 5 M€ en Suisse), d'exonération de charges sociales et crédit de charges sociales à hauteur de +9,1 M€, du fond de soutien pour 0,6 M€, d'aide dite des coûts fixes pour 10 M€ et de remise sur les cahiers des charges de +4,0M€.

Au cours de l'exercice, le Groupe SFCMC a bénéficié des aides suivantes :

- chômage partiel à hauteur de 1 243 K€ comptabilisé sur la ligne salaires et traitements du compte de résultat
- aide aux coûts fixes : allocation d'un montant de 1 286 K€ comptabilisé sur la ligne subventions d'exploitation du compte de résultat
- exonérations de charges sociales à hauteur de 803 K€ comptabilisées sur la ligne charges sociales du compte de résultat

## Renouvellement de DSP Casino ou Plage

Le Groupe Barrière a renouvelé la délégation de service public de Bénodet qui a pris effet le 1er juillet 2021 pour une durée de 12 ans soit jusqu'au 31 octobre 2033.

Le Groupe Barrière a également renouvelé la délégation de service public de la plage de Tourgeville jusqu'au 31 décembre 2021. Les négociations sont en cours pour son renouvellement.

La concession de la plage du Casino de Sainte-Maxime est en cours de renouvellement suite à un appel d'offre déclaré infructueux.

Ont également été prolongées les délégations de service public de Trouville pour un an jusqu'au 31 octobre 2023, Toulouse pour 18 mois jusqu'au 31 janvier 2026, Menton de un an jusqu'au 23 avril 2030, Ouistreham de deux ans jusqu'au 31 octobre 2024.

## Fermeture du Casino des Princes

La date de fin des deux délégations des casinos du Croisette et des Princes du Groupe SFCMC était initialement fixée au 31 octobre 2021. La Ville de Cannes a initié le 30 octobre 2020 deux procédures d'appel d'offres pour le renouvellement des deux délégations. Le Groupe SFCMC a répondu aux deux appels d'offres mais les deux procédures de délégation de service public ont été déclarées infructueuses par la commission des concessions et des délégations de service public.

La Ville de Cannes a initié une nouvelle procédure pour la passation d'une convention de gestion transitoire d'une année, soit du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022, pour l'exploitation des deux casinos avec nous-même et / ou d'autres opérateurs.

Un accord a été conclu avec le casino Croisette permettant le renouvellement de la concession du casino pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 octobre 2022.

SFCMC a répondu à la nouvelle procédure d'attribution lancée pour désigner le futur casinotier qui exploitera cet établissement pour 12 ans à compter du 1er novembre 2022. A la date d'arrêté de comptes, le Groupe SFCMC est dans l'attente du retour de la commission d'appel d'offres. La Société SFCMC a été convoquée le 15 février 2022 à une réunion de négociation.

S'agissant du Casino les Princes, le Groupe SFCMC ne s'est pas porté candidat pour prolonger l'exploitation jusqu'au 31 octobre 2022. La concession du Casino des Princes est arrivée à son terme le 31 octobre 2021.

La société SCLC n'aura donc pas d'activité opérationnelle sur l'exercice 2022, et a tiré les conséquences comptables de cet événement, avec la comptabilisation des dépréciations nécessaires à l'actif et des provisions pour faire face aux engagements de la SCLC, notamment à l'égard des salariés. Ces derniers ont été transférés, dès le 1er novembre 2021, au nouvel exploitant de la concession du Casino des Princes.

## Développement de nouvelles activités

Le casino de Montreux a déposé un dossier pour exploiter les jeux de casino en lignes en Suisse. Le démarrage de l'activité a été réalisé le 22 décembre 2021.

La société Barrière Digital Entertainment a entamé en septembre 2020 un partenariat pour l'exploitation d'une plateforme de paris sportifs - BarriereBet.com. La société est rémunérée par une commission basée sur le produit brut des jeux déduction faite de certaines dépenses d'exploitation.

La société GLB Food&Beverages LLC a démarré en janvier 2020 l'exploitation de deux restaurants dans le Louvre à Abou Dhabi aux Emirats Arabes Unis, dont une enseigne Fouquet's. Malgré un premier trimestre 2020 prometteur, l'épidémie de Covid-19 a perturbé tout le reste de l'exercice 2021. La société GLB Food&Beverages LLC a également ouvert le 1 décembre 2021 un restaurant sous la marque Paradiso.

### Cession de Participation de SFCMC

SFCMC a cédé le 7 octobre 2021 sa participation de 15% acquise en décembre 2016 dans le capital de la Société PEA Immobilier, propriétaire exploitant du restaurant Le Victoria, à Saint-Barthélemy. Cette cession ne remet pas en cause la présence du Groupe SFCMC sur l'île de Saint-Barthélemy puisque ce dernier continue d'exploiter l'hôtel Carl Gustaf, ainsi que le restaurant Le Shellona et sa plage.

## 2. PERSPECTIVES D'AVENIR – EVENEMENTS POST CLOTURE

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà des périodes de fermeture des établissements en 2021, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements.

Dans ce contexte, le Groupe poursuit son plan de limitation des coûts et des investissements à l'essentiel. Les projections de la Direction conduisent à retrouver à la fin de l'exercice clos le 31 octobre 2023 les niveaux d'activité du Groupe au 31 octobre 2019, sous l'hypothèse d'absence de reconfinement et de maîtrise de l'épidémie d'ici la fin de l'exercice clos au 31 octobre 2022.

Le 15 décembre 2021, SFCMC a procédé au remboursement de son deuxième Prêt garanti par l'Etat pour la somme de 10 millions d'euros.

## 3. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1-II du code de commerce, la société n'a exercé aucune activité particulière en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## 4. ANALYSES DES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 OCTOBRE 2021

Au 31 octobre 2021, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 576 426 milliers d'euros contre 841 146 milliers d'euros au titre de l'exercice 2020 soit une baisse de 264 720 milliers d'euros.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 76 677 milliers d'euros contre 63 307 milliers d'euros en 2020 soit une baisse de 13 370 milliers d'euros.

Après prise en compte d'un montant d'amortissements et de provisions de -116 791 milliers d'euros (contre -115 670 milliers d'euros en 2020), des autres produits et charges opérationnels pour 8 623 milliers d'euros (contre -12 386 milliers d'euros en 2020), d'un résultat financier de -2 904 milliers d'euros (contre -11 297 milliers d'euros en 2020) et de la quote-part de résultat dans les entreprises associées de -3 947 milliers d'euros (contre -7 049 milliers d'euros en 2020), le résultat global des opérations s'élève à -68 137 milliers d'euros (contre -121 475 milliers d'euros en 2020).

Le montant de la charge d'impôts s'élève à -3 688 milliers d'euros (contre un crédit d'impôts de 17 734 milliers d'euros en 2020).

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à -71 825 milliers d'euros (contre -103 741 milliers d'euros en 2020).

Au 31 octobre 2021, le périmètre de consolidation de Groupe Lucien Barrière et SFCMC comprenait les sociétés listées **en annexe des comptes consolidés**.

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R 225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la société.

## 5. OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS ET DE FINANCEMENT

Indépendamment des investissements de développement (dans le cadre de la création de nouveaux établissements), le Groupe affecte chaque année une enveloppe à la rénovation et au maintien en fonctionnement de ses actifs. Au titre de l'exercice 2021, les investissements sur actifs existants et rénovations s'élèvent à 20 938 milliers d'euros ; l'ensemble des investissements étant financé avec les flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe.

## 6. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

### 6.1 Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2021 :

- Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 0 euro (contre 0 euro l'exercice précédent).
- Les produits d'exploitation se sont élevés à 2.690 euro (contre 0 euro l'exercice précédent).
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 41 602 euros (contre -47 342 euros l'exercice précédent).

- le résultat d'exploitation ressort à -38 912 d'euros (contre -47 342 euros l'exercice précédent).
- Après un résultat financier de 752 060 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 713 148 euros (contre -400 044 euros l'exercice précédent).
- le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 706 624 euros (contre un déficit net de l'exercice précédent de -400 044 euros).

Au 31 octobre 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 489 776 122 euros (contre un bilan de 495 374 858 euros au 31 octobre 2020).

## **6.2 Présentation des Comptes Annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés en annexe.

## **6.3 Affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 706 624,21 euros de la manière suivante :

bénéfice de l'exercice	706 624,21	euros
Report à nouveau	73 318 493,43	euros
Montant à affecter	706 624,21	euros
Distribution de dividende	0	euros
Report à nouveau après affectation	74 025 117,64	euros

## **6.4 Rappel des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué</b>	<b>Montant par action</b>	<b>Abattement fiscal</b>
31 octobre 2020	0€	0€	
31 octobre 2019	3 080 700,22	0,17 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2018	2 174 611,92 €	0,12 €	Eligibles pour les personnes physiques

4

## 7. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## 8. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

Le Groupe est le leader du marché des casinos en France et en Suisse et l'un des principaux acteurs de ce marché en Europe. Il est également une référence dans l'hôtellerie de luxe en France et bénéficie d'une forte notoriété dans les métiers de la restauration et des loisirs.

Le Groupe exerce deux activités principales, les casinos et l'hôtellerie haut de gamme :

**Les Casinos** : Le cœur de l'activité du Groupe est l'exploitation de 34 casinos au 31 octobre 2021, dont 27 en France, 3 en Suisse, 2 en Egypte et 1 à Abidjan. Le Groupe est le 1<sup>er</sup> opérateur de casinos en termes de PBJ Total en France. Le Groupe Barrière exploite également un Club de Jeux, ouvert à Paris depuis le 13 septembre 2019.

Le Groupe exploite six des dix premiers casinos en France, parmi lesquels le premier, le Casino d'Enghien-les-Bains, situé en région parisienne.

A l'étranger, le Groupe Barrière est leader en Suisse avec trois casinos : le Casino de Montreux ainsi que ceux de Fribourg et de Courrendlin.

**L'Hôtellerie** : Le Groupe exploite 19 hôtels, dont 16 en France et 1 à Marrakech au Maroc et 1 à Saint Barthélémy. Un nouvel hôtel est en cours de construction à New York que le Groupe Barrière prendra en management.

Les hôtels exploités par le Groupe sont situés dans des emplacements géographiques de premier choix, ce qui fait du Groupe une référence de l'hôtellerie de luxe en France avec une majorité d'hôtels classés en catégorie « cinq étoiles ».

## 9. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### 9.1. Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	Lieu de résidence ou siège social	Usufruit actions	Nue-Propriété actions	Pleine propriété actions	Total actions	%
Alexandre et	10, avenue du					

Joy Desseigne Barrière indivis	Square, Villa Montmorency 75 016 Paris (F)		16 573 781		16 573 781	91,46 % (NP)
Alexandre et Joy Desseigne Barrière indivis				1 048 100	1 048 100	5,78 % (PP)
Monsieur Dominique Desseigne	10, avenue du Square, Villa Montmorency 75 016 Paris (F)	17 073 666				94,22 % (US)
<b>Autocontrôle SPD</b>			499 885		499 885	2,76% (NP)
<b>Total</b>		17 073 666	17 073 666	1 048 100	18 121 766	100%

## 9.2. Prise(s) de participation

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation significative.

## 9.3. Cession(s) de participation

SFCMC a cédé le 7 octobre 2021 sa participation de 15% acquise en décembre 2016 dans le capital de la Société PEA Immobilier.

GLB a cédé sa participation dans Moma Holding le 27 Janvier 2022.

### **Soparca**

Au terme d'une délibération en date du 24 septembre 2021, GLB associé unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la SOPARCA. La société SOPARCA a été radiée le 10 novembre 2021.

### **Liquidation de NOLAROADS**

Les associés de Nolaroads ont décidé de la dissolution amiable de la société le 31 aout 2021 puis prononcé la clôture définitive de la liquidation le 29 octobre 2021. La société Nolaroads a été radiée le 17 novembre 2021.

#### 9.4. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que SPD contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés mentionnées en **annexe 1 ci-jointe**.

#### 9.5. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 octobre 2021.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce est au 31 octobre 2021 inexistante.

#### 9.6 Administration de la société – Commissariat aux comptes et Conventions et engagements réglementés

##### 9.6.1 Situation du mandat du président et des mandats des directeurs généraux délégués

Monsieur Dominique DESSEIGNE, Président de la société, a été nommé le 11 juin 2013 pour une durée indéterminée.

##### 9.6.2 Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux comptes se poursuivent.

##### 9.6.3. Contrôle du commissaire aux comptes

Vous allez prendre connaissance du rapport général de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

#### 10. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons les délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

En milliers d'euros	31/10/202	31/10/2021
	0	
Sold e sans échéances (factures non parvenues,...)	18	
Solde des dettes dont l'échéance est antérieure au 31/10	-	-
Solde des dettes dont l'échéance est entre le 31/12 et le 31/10	-	-
Solde des dettes dont l'échéance est postérieure ou égale au 31/10	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien

voter les résolutions correspondantes.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Neuf', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

## Annexe 1 – Liste des entités consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêts	
		31/10/2020	31/10/2021
<b>Filliales en Intégration globale</b>			
Société de Participation Deauvillaise	France	Société mère	Société mère
Barrière Interactive Gaming	Malte	60,00	60,00
Barrière Digital Entertainment	France	60,00	60,00
Barrière Japan	Japon	60,00	60,00
Barrière Live	France	60,00	60,00
Casino de la Comiche (Bénodet)	France	60,00	60,00
Casino de Montreux SA	Suisse	46,72	46,72
Casino de Saint Raphaël	France	60,00	60,00
Casino de Sainte Maxime	France	60,00	60,00
Casino de Trouville	France	60,00	60,00
Casino du Jura (Courrendlin)	Suisse	59,96	59,96
Coleven SAS	France	60,00	60,00
Foncière Casinos	France	60,00	60,00
GIE LB Services	France	60,00	60,00
GLB Casinos Suisse	Suisse	60,00	60,00
GLB Food and Beverage LLC	Emirats Arabes Unis	42,00	42,00
Groupe Lucien Barrière SAS	France	60,00	60,00
Hotel Barrière Management USA Company LLC	USA	60,00	60,00
Hôtel Gray d'Albion	France	21,85	21,85
Hôtel Majestic S.A.	France	22,63	22,63
L'Eclair de Génie	France	36,00	36,00
LB Traiteur	France	60,00	60,00
La Plage du Majestic	France	22,63	22,63
La Plage du Gray d'Albion	France	21,85	21,85
Mer et Neige Holding	France	60,00	60,00
Nolaroads	France	60,00	-
Pavillon du Lac	France	60,00	60,00
SARL du Grand Bec	France	60,00	60,00
Le Grand Hôtel de Dinard	France	60,00	60,00
SCI 8 Cannes Croiselle	France	21,85	21,85
SCI les Neiges	France	60,00	60,00
Société Alsacienne de Jeux et Loisirs (Blotzheim)	France	60,00	60,00
Société Casinotière du Littoral Cannois SAS	France	21,85	21,85
Société d'Expansion Touristique de Biarritz	France	59,97	59,97
Société d'Exploitation de l'Elephant d'Or d'Abidjan	Côte d'Ivoire	60,00	60,00
Société d'Exploitation de la Marque Fouquet's	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation de l'Hôtel des Neiges	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation de l'Hôtel et du Restaurant le Fouquet's	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation des Eaux et Thermes d'Enghien-les-Bains	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation du Complexe Touristique de Ribeaupillé	France	60,00	60,00
Société d'exploitation de l'Hôtel Carl Gustav Saint Barthélémy	France	21,85	21,85
Société d'Animation Touristique de Bordeaux	France	60,00	-
Société Biarrote de Participation	France	60,00	60,00

Sociétés	Pays	% d'intérêts	
		31/10/2020	31/10/2021
Société de Participations Casinotières	France	60,00	60,00
Société de développement LB4	France	60,00	60,00
Société de développement LB7	France	60,00	60,00
Société des Hôtels et Casino de Deauville	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation du Casino de la Baule	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation Touristique de Menton	France	60,00	60,00
Société du Casino du Cap d'Agde	France	60,00	60,00
Société du Grand Casino du Touquet	France	60,00	60,00
Société Fermière du Casino de Riva-Bella (Oustreham)	France	60,00	60,00
Société Fermière du Casino de Saint Malo	France	60,00	60,00
Société Fermière du Casino Municipal de Cannes	France	21,85	21,85
Société Fermière du Casino Municipal de Niederbronn les Bains	France	60,00	60,00
Société Fribourgeoise d'Animation Touristique	Suisse	60,00	60,00
Société Immobilière et d'Exploitation de l'Hôtel Westminster	France	60,00	60,00
Société Immobilière Touristique et Hôtelière de la Baule	France	59,96	59,96
Société La Rochelle Loisirs	France	60,00	60,00
Société Lucien Barrière Réservations Hôtellerie et Loisirs	France	60,00	60,00
Société Lilloise d'Animation Touristique	France	60,00	60,00
Société Niçoise d'Exploitations Balnéaires	France	60,00	60,00
Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan	France	60,00	60,00
Société Nouvelle du Palais d'Emeraude de Dinard	France	60,00	60,00
Société pour le Développement Touristique de Carry le Rouet	France	60,00	60,00
Société pour le Développement Touristique de Cassis	France	60,00	60,00
Société Touristique de l'Île du Ramier (Toulouse)	France	60,00	60,00
Société Touristique du Caire	France	60,00	60,00
Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac	France	60,00	60,00
Société Touristique et Thermale d'Enghien Les Bains	France	60,00	60,00
Soparca	France	60,00	-
Stakes Ltd (Ex Dragonara Casino Ltd) (Malte)	Malte	21,90	21,90
Stakes Holding	Malte	43,80	43,80
<b>Entreprises associées - Mises en équivalence</b>			
MOMA Group	France	28,69	28,69
Latanier Expériences SAS (Saint Barthélémy)	France	10,93	10,93
Ryads Resort Development	Maroc	22,40	27,00
Original Hospitality AG	Suisse	12,00	12,00
GlamourDiscovery Turismo Ecologico LDA	Portugal	14,94	14,94

4

**SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 octobre 2021)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**FIDEXCO France**  
19, rue Rossini  
06000 Nice

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 octobre 2021)**

Aux associés  
**SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE**  
10 Avenue Du Square  
Villa Montmorency  
75016 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Estimations comptables

La note 1.2 de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement. Nos travaux ont consisté à examiner l'approche et les hypothèses retenues par votre société, et à apprécier, sur la base des éléments disponibles à ce jour, le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Nice, le 11 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FIDEXCO France

*Anne-Claire Ferrie*



Anne-Claire FERRIE

Philippe MATHEU

# SOCIETE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

10 AVENUE DU SQUARE 75016 PARIS

## Comptes annuels

Exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021

---

BILAN ET  
COMPTE DE RESULTAT

---

## BILAN ACTIF

	2021/AN			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	481 786		481 786	481 786
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>481 786</i>		<i>481 786</i>	<i>481 786</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	424 401 440		424 401 440	424 401 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 784 439		6 784 439	6 784 439
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>431 185 879</i>		<i>431 185 879</i>	<i>431 185 879</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>431 667 665</b>		<b>431 667 665</b>	<b>431 667 665</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
<b>Créance</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>				
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	57 940 264		57 940 264	63 039 398
Disponibilités	168 192		168 192	667 795
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>58 108 456</i>		<i>58 108 456</i>	<i>63 707 193</i>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>58 108 456</b>		<b>58 108 456</b>	<b>63 707 193</b>
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>489 776 121</b>		<b>489 776 121</b>	<b>495 374 858</b>

(3) dont part à plus d'un an

## BILAN PASSIF

	2021/AN	2020/AN
Capital social ou individuel                      Dont versé :                      276 356 932	276 356 932	276 356 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	121 992 749	121 992 749
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 402 300	4 402 300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	73 318 493	73 718 537
<b>Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>706 624</b>	<b>(400 044)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>476 777 098</i>	<i>476 070 474</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>476 777 098</b>	<b>476 070 474</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 911 664	19 217 360
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>12 911 664</i>	<i>19 217 360</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 400	18 400
Dettes fiscales et sociales		
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>18 400</i>	<i>18 400</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	68 960	68 625
<i>Total dettes diverses</i>	<i>68 960</i>	<i>68 625</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>12 999 024</b>	<b>19 304 385</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>489 776 122</b>	<b>495 374 858</b>

## COMPTES DE RESULTAT

	2021/AN			2020/AN
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens Production vendue : - services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produit			2 690	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>2 690</b>	
Achat de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes			41 602	47 341
<i>Total charges externes</i>			<i>41 602</i>	<i>47 341</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
Salaires et traitements Charges sociales				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>				
<b>Autres charges (12)</b>				1
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>41 602</b>	<b>47 342</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(38 912)</b>	<b>(47 342)</b>
<b>Opérations en commun</b> Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b> Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 864 802 075 132 220	1 838
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>936 159</b>	<b>1 838</b>
<b>Charges financières</b> Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			184 099	132 220 222 320
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>184 099</b>	<b>354 540</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>752 060</b>	<b>(352 702)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>713 148</b>	<b>(400 044)</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2021/AN	2020/AN
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 524	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 524</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(6 524)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>936 159</b>	<b>1 838</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>229 534</b>	<b>401 882</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>706 624</b>	<b>(400 044)</b>

---

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

---

## I REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

### Faits caractéristiques majeurs de l'exercice

#### **Épidémie de Covid-19 – Impact sur les activités**

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité du Groupe. Les établissements ont été fermés courant octobre 2020 conformément aux décisions gouvernementales et ce, jusqu'au 19 mai 2021.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, le Groupe a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Ces mesures ont été renforcées à compter du 21 juillet 2021 avec la mise en place du pass sanitaire dans l'ensemble de nos espaces.

Comme l'an dernier, dès la fermeture des établissements, le Groupe a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Dans ce contexte, la dette nette du Groupe au 31 octobre 2021 est de l'ordre de 316 M€, en baisse de -13 M€ sur la période. Dans le cadre de la crise sanitaire, GLB SAS et SFCMC ont obtenu chacune deux nouveaux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour un total respectif de 120 M€ et 30 M€ qui associés au tirage de leurs lignes bancaires disponibles leur ont permis d'assurer le niveau de liquidité suffisant à leurs filiales pour honorer leurs échéances salariales et fournisseurs. Le Groupe avait déjà obtenu lors de l'exercice précédent deux premiers prêts garantis par l'Etat pour un total de 70 millions d'euros. Ainsi la somme des PGE du Groupe au 31 octobre 2021 s'élève à 220 millions d'euros.

Le groupe a également obtenu la prorogation des crédits baux immobiliers de Deauville, Carry, La Baule et Nice pour une durée additionnelle de 7 ans permettant l'atteinte d'une Valeur résiduelle de 1€ et la mise en place d'un crédit-bail Immobilier de 60,6 M€ sur 15 ans dans le but de refinancer les murs de l'Hôtel des Neiges à Courchevel en conservant une Valeur résiduelle de 23% soit 14M€.

#### **Emprunt**

La société a obtenu la suspension de son ratio d'exigibilité au 31 octobre 2021 et le report de 24 mois de l'échéance de juin 2020 de son prêt souscrit auprès de la Société Générale.

SPD a conclu en 2016 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant de 30 millions d'euros à échéance 30 juin 2022 auprès de la Société Générale, dont le taux d'intérêt est EURIBOR +3 mois. Les fonds de cet emprunt sont destinés à la souscription d'un contrat de capitalisation auprès de la compagnie d'assurance SOGECAP. Le nouvel échéancier convenu en 2020 stipule un remboursement de 6,3 millions en 2021, qui a bien été effectué, et de 12,9 millions en 2022.

En 2021, la société a cédé des titres pour un total de 5,2 millions d'euros (en 2020 souscription à un nouveau placement pour 7 millions).

## **Règles et méthodes comptables**

Les comptes au 31 octobre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les montants sont exprimés en euro.

### **1.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :**

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **1.2 Principales méthodes comptables**

#### **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement:**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés filiales sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction d'éventuelles dépréciations. Ces dépréciations enregistrent l'écart entre le coût d'acquisition des titres de participation et leur valeur d'inventaire à la date de clôture, généralement déterminée en fonction de la situation nette comptable de la filiale ou en fonction de la valeur d'utilité de la participation, déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dividendes reçus sont comptabilisés en produits financiers dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution intervient.

## II ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 2.1 Engagements hors bilan

Les comptes titres de la société et le contrat de capitalisation souscrits auprès de la compagnie SOGECAP faisaient au 31 octobre 2019 l'objet d'un nantissement auprès de la Société Générale en garantie de l'emprunt de 30 millions d'euros souscrit auprès de celle-ci. La banque a renoncé le 4 décembre 2019 au nantissement des comptes titres. Le contrat de capitalisation est lui toujours nanti à la date de clôture.

Par ailleurs, cette ligne de financement est soumise à des ratios d'exigibilité calculés sur la base des comptes consolidés de la société. Ces ratios sont respectés au 31 octobre 2019 et ont été suspendus au 31 octobre 2020 et 31 octobre 2021.

### 2.2 Liste des filiales et des participations

Le tableau ci-après détaille les filiales et participations détenues par SPD.

## III AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

### 3.1 Composition du capital

La société détient en propre 499 885 actions pour une valeur totale de 6 784 439,22 euros.

### 3.2 Épidémie de Covid-19 – Perspectives 2022

Les industries du jeu, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectées par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà des périodes de fermeture des établissements en 2021, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements. Dans ce contexte, la société poursuit son plan de limitation des coûts et des investissements à l'essentiel. Les projections de la Direction conduisent à retrouver à la fin de l'exercice clos le 31 octobre 2023 les niveaux d'activité de la Société au 31 octobre 2019, sous l'hypothèse d'absence de confinement et de maîtrise de l'épidémie d'ici la fin de l'exercice clos au 31 octobre 2022.

À la date d'arrêt des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Sur cette base les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2021 sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

## IV EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le Décret n° 2021-1664 du 16 décembre 2021 instituant une aide "fermeture" visant à compenser les coûts fixes non couverts va permettre aux filiales de Groupe Lucien Barrière SAS de demander une aide complémentaire au titre des mois de fermeture de leurs établissements entre le 1er janvier et le 31 mai 2021. Ce montant de l'aide est plafonné à 25 millions d'euros. Les filiales déficitaires en 2019 ne sont pas éligibles au dispositif d'aide. Le montant de l'aide complémentaire à percevoir a été déclaré le 18 février 2022 pour un montant de 17,8 M€.

Aucun autre évènement post-clôture n'a été identifié à la date d'arrêt des comptes.

## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2021/AN	Augmentations	
		2021/AN	Acquisitions courant
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	481 786		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>481 786</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
<b>Constructions :</b>			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	424 401 440		
Autres titres immobilisés	6 784 439		
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>431 185 879</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>431 667 665</b>		

	Diminutions		Valeur brute fin 2021/AN	Valeur d'origine
	Virements courant 2021/AN	Cessions courant 2021/AN		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			481 786	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			<b>481 786</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations			424 401 440	
Autres titres immobilisés			6 784 439	
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>			<b>431 185 879</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>431 667 665</b>	

## AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2021/AN	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021/AN
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021/AN	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021/AN
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2021/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021/AN
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations	132 220				132 220	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>132 220</b>				<b>132 220</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132 220</b>				<b>132 220</b>	
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières					132 220	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
<b>Actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an	12 911 664	12 911 664			19 217 360
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés	18 400	18 400			18 400
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	335	335			
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	68 625	68 625			68 625
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>12 999 024</b>	<b>6 399 024</b>	<b>6 600 000</b>		<b>19 304 385</b>



## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers d'euros</i>	31/10/2020	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2021
Capital social	276 356 932				276 356 932
Prime de fusion	27 623 239				27 623 239
Prime d'apport	93 027 607				93 027 607
Bon de souscription	1 341 904				1 341 904
Réserve légale	4 402 300				4 402 300
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	73 718 537	- 400 044			73 318 493
Résultat de l'exercice	- 400 044	400 044		706 624	706 624
<b>Total</b>	<b>476 070 474</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>706 624</b>	<b>476 777 098</b>

